

# ÉCRIRE POUR LES DROITS

3-17 décembre 2011

Vous pouvez faire changer les choses

## CAMEROUN JEAN-CLAUDE ROGER MBEDE

Amnesty International  
Document public  
AFR 17/005/2011  
AILRC-FR

Décembre 2011

### **Agissez pour Jean-Claude Roger Mbede**

Jean-Claude Roger Mbede, un étudiant de 31 ans, purge actuellement une peine de trois ans de prison au Cameroun uniquement en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée. Il risque de subir des agressions homophobes et d'autres mauvais traitements.

Il a été arrêté le 2 mars 2011 par des agents du secrétariat d'État à la Défense alors qu'il se trouvait avec un homme de sa connaissance. Ce dernier avait montré à la police des SMS que lui avait envoyés Jean-Claude Roger Mbede, et l'avait informée qu'ils devaient se rencontrer.

Après son arrestation, Jean-Claude Roger Mbede a été maintenu en détention pendant sept jours avant d'être inculpé d'homosexualité et de tentative d'homosexualité en vertu de l'article 347 bis du Code pénal camerounais, qui stipule : « Est punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 20 000 à 200 000 francs [de 30 à 300 euros environ] toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe ». Le 28 avril, il a été déclaré coupable et condamné à trois ans de prison.

Il est désormais incarcéré à la prison centrale de Kondengui, où les conditions de détention sont rudes : les prisonniers souffrent de la surpopulation, de la précarité des installations sanitaires et du manque de nourriture.

Le 3 mai, Jean-Claude Roger Mbede a fait appel de sa condamnation. Cependant, les autorités judiciaires ont omis de transmettre à son avocat une copie de la décision du tribunal, rendant impossible une procédure d'appel

complète et officielle contre la déclaration de culpabilité et la peine prononcée. Au Cameroun, il faut parfois plusieurs années avant que les audiences d'appel aient lieu, c'est pourquoi la plupart des prisonniers ont déjà effectué l'intégralité de leur peine avant d'être entendus en appel.

## **AGISSEZ**

### **Écrivez aux autorités camerounaises :**

- \* exhortez-les à annuler la peine de prison à laquelle Jean-Claude Roger Mbede a été condamné et à le libérer immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu au seul motif de son orientation sexuelle réelle ou présumée ;
- \* dites-vous préoccupé-e à l'idée qu'il risque d'être victime de mauvais traitements et d'agressions ;
- \* priez instamment le ministère de la Justice d'accélérer la procédure d'appel de Jean-Claude Roger Mbede et de faire en sorte qu'il bénéficie d'un recours rapide et équitable ;
- \* demandez aux autorités de mettre fin aux arrestations, détentions, poursuites et autres formes de persécution et de discrimination à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres ou soupçonnées de l'être.

### **Envoyez vos appels à :**

Ministre de la Justice, Garde des Sceaux  
Ministère de la Justice  
Boîte postale 100  
Yaoundé  
Cameroun

Fax : +237 2223 4090

Salutation : Monsieur le Ministre

### **Envoyez un message de solidarité.**

Vous pouvez envoyer vos lettres de solidarité via :

Association pour la Défense de l'Homosexualité (ADEFHO)  
Rue Kitchener Bonanjo  
BP 59 Douala  
Cameroun



© Amnesty International